



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 28 NOVEMBRE 2022, À 19H45, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MÉLANIE ROYER-COUTURE, MAIRESSÉ.

Sont présents : Mesdames Camille Nadeau et Mélanie Royer-Couture et messieurs Claude Leclerc, Eric Ennis, Marc Magny, Stéphane Racine et Vincent Villemure.

Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, greffier-trésorier.

Ouverture de la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Rés. #22-299
Avis de convocation

Il est proposé par monsieur Stéphane Racine et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Rés. #22-300
Embauches au service de la voirie

Il est proposé par monsieur Eric Ennis et unanimement résolu ;

Que les membres du conseil municipal engagent messieurs Charles Morin-Bélanger et Lance Paris pour les postes de journalier temporaire à temps plein au service de la voirie de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Période de questions - Un citoyen

Malgré la présence d'un citoyen, aucune question n'a été posée lors de la période de questions.

Fin de la séance

Levée de la séance à 19 heures 49.

Mélanie Royer-Couture, mairesse

Martin Leith, greffier-trésorier